

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25159000***

Greffé

9/12/2025

N° d'entreprise : **0670 597 226**

Nom

(en entier) : **Eole Modave**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**Adresse complète du siège : **rue Georges Hubin 1 4577 Modave****Objet de l'acte : Démission, nomination**

Procès-verbal de l'AG Ordinaire du mercredi 28 mai 2025

Le quorum de présence étant respecté à 80 %, l'assemblée générale est valablement constituée.

L'assemblée générale acte la démission de madame Jeanne Defays.

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, la nomination de Morgane Charlet, représentante de la commune de Modave pour une durée de 6 ans.

Les administrateurs suivants sont reconduits dans leur fonction d'administrateur pour une durée de 6 ans :

- 1) Eric Thomas, représentant permanent de la Commune de Modave;
- 2) Florent Mignolet, représentant permanent de la Commune de Modave;
- 3) Serge Robert, représentant permanent de la Commune de Modave;

Il est rappelé que M François Desmaré a été nommé administrateur indépendant lors de l'AG du 05 juin 2024 pour une durée de 6 ans.

Les administrateurs suivants poursuivent leur mission :

- 5) Self Energy srl, administratrice indépendante, représentée de façon permanente par monsieur Fabrice Humblet;
- 6) Bernard D'Hondt, en personne physique, représentant des parts de type "C".
- 7) Senselia srl, administratrice-déléguée, représentée de façon permanente par monsieur Raphaël Dugailliez.

L'AG est clôturée à 21h00.

Raphaël Dugailliez, représentant permanent
de la srl Senselia, administratrice -déléguéeEric Thomas
Président de séance

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2025 - Annexes du Moniteur belge